

L'ÉDITO DU MAIRE

Quelle information pour demain ?



La surabondance de l'information et sa masse indigeste, l'omniprésence des réseaux sociaux et leur capacité à nous faire passer d'un sujet à l'autre à la vitesse du clic, nous entraînent dans une course schizophrène, tantôt, nous consommons sans limite, tantôt, nous rejetons tout en bloc.

Nous oublions alors l'essentiel. Cette information nous permet-elle de mieux comprendre et de mieux juger le monde qui nous entoure, de mieux participer à la vie de la cité et, au final, de mieux trouver sa place et de bien communiquer entre nous ?

Heureusement, il en va autrement pour l'information locale et la petite communauté que nous constituons. A notre niveau, nous avons la possibilité, certes avec nos moyens modestes, de concevoir et d'alimenter nos propres médias. Cela était le cas depuis longtemps avec la gazette qui a évolué au cours des décennies. Ce fut le cas également avec le site internet de la commune. Pourquoi alors employer l'imparfait ?

Vous avez sans doute remarqué l'absence d'information locale depuis quelques mois, depuis la gazette distribuée en janvier et dans laquelle vous étiez présentés la nouvelle équipe municipale et son organisation. Cette absence, que nous regrettons également, n'est pas pour autant un vide.

La commission « communication/animation/vie associative » travaille sur un concept nouveau de l'information locale qui consiste à vous proposer un support papier moins dense que la gazette traditionnelle mais avec une fréquence de parution et de distribution plus importante. Sous forme de flash, l'information sera plus concise, tout en restant complète et plus en phase avec le calendrier des événements et des activités, municipales comme associatives.

Le site internet de la commune est devenu obsolète et, malheureusement, définitivement inexploitable depuis quelques mois. Nous n'envisageons pas une refonte du site mais une création complète qui tienne compte de l'évolution de l'environnement numérique et des besoins nouveaux de la population. Dans un avenir très proche, il aura pour vocation à se présenter comme la vitrine de la commune. Dernièrement, nous nous sommes attachés les conseils et les services de professionnels de la communication pour mettre en forme le résultat de notre réflexion. Nous reviendrons sur le sujet.

Vous l'aurez compris, les supports de communication de Saint-Ouen-Les-Vignes sont en construction. Comme le flash que vous avez entre les mains et qui ne peut être considéré, pour l'instant, que comme un trait d'union dans l'attente de son nom, de son format et de sa charte graphique définitifs. Son évolution viendra également des remarques constructives que vous voudrez bien nous apporter. Bonne lecture à toutes et à tous et à très bientôt pour le prochain numéro.

Philippe Deniau

C'EST... DÉJÀ LA RENTRÉE !

Quel cirque ! Dans le bon sens du terme, bien entendu. Avec de la joie, du mouvement, du partage et de belles rencontres, la P'tite Fabrique de Cirque n'est pas passée inaperçue au cœur du village et dans les esprits en juin dernier.

Mais à peine les cris envolés, le chapiteau démonté et l'herbe repoussée à son emplacement que l'ensemble de la communauté scolaire, équipe enseignante, association Bul' de Mômes, personnel communal et élus municipaux doivent se remobiliser pour préparer la rentrée des classes de septembre. Une nouvelle année scolaire qui se présente avec son lot de nouveautés et de projets.

La grande nouveauté de la rentrée s'apparente davantage à un retour en arrière. A l'instar des communes du Val d'Amboise et de 85 % des communes françaises, la semaine de quatre jours fait son retour à Saint-Ouen-Les-Vignes. Après concertation des familles et recueil de l'avis majoritaire, la préférence a été entérinée par le conseil d'école et votée en conseil municipal. Elle efface à l'occasion la réforme des rythmes scolaires qui avait pourtant fini par convaincre élus et parents d'élèves. L'impact de ce changement et la gestion des conséquences restent des inconnues, tant bien même que le gouvernement entend substituer au système ancien le « plan mercredi ». L'enveloppe financière suivra-t-elle l'ambition ?

Aussi stable soit-elle, l'équipe pédagogique connaît chaque année quelques mouvements. Nous disons au revoir à Mme Siméau pour souhaiter la bienvenue à Mme Laurette Mériaux qui complète le temps de Mme Adeline Defois-Froger sur la classe à triple niveaux CE2-CM1-CM2.

Nous accueillons également une intervenante en musique pour l'année scolaire. Le conseil municipal a décidé son recrutement pour une durée hebdomadaire de trois heures. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget.

Les indicateurs de la qualité de la restauration collective sont au vert. Le prestataire Restoria a donné toute satisfaction avec un très bon rapport qualité-prix qui a été un élément déterminant pour le renouvellement du contrat de fourniture des repas. Un signe qui ne trompe



pas : malgré une baisse des effectifs, avec 9 847 repas servis en 2017/2018, la fréquentation a augmenté de 5,30 % par rapport à l'année précédente. La tarification pour la nouvelle année reste quasiment stable. Sur une base de 14 repas par mois, le prix du repas s'élève à 3,47 € pour les maternelles / 3,61 € pour les primaires / 4,19 € pour le personnel communal et 5,57 € pour les adultes. Le prix de revient du repas, toutes charges comprises, s'élève à 6,68 €.

La prise en charge de la pause méridienne à l'école constitue un service public facultatif que la commune assure avec ses propres moyens. La gestion du service et la surveillance des enfants à la cantine et dans la cour relèvent de sa responsabilité. Il est cependant constaté l'aggravation de certains comportements qui nuisent aux bonnes conditions de vie en commun et aux bonnes relations entre tous, enfants et adultes. Le personnel encadrant se trouve de plus en plus en difficulté pour se faire respecter et faire respecter le règlement intérieur, sensé pourtant être connu de tous. Cet état de fait ne doit pas être considéré comme une fatalité. C'est pourquoi, la commission des Affaires Scolaires étudie la possibilité d'instaurer le « permis à points » de la pause méridienne. Cet outil de bonne conduite, à fin pédagogique et non répressive, attribuera à chaque enfant de primaire un capital de points qui pourra évoluer, en plus ou en moins, selon son comportement individuel ou en groupe. Le règlement intérieur sera revu en conséquence. Son application est souhaitée en début octobre. Nous prendrons le temps et le soin de la consultation, de l'explication et de l'accompagnement.

L'équipe municipale et le personnel communal souhaitent une excellente rentrée des classes à toutes et à tous.

DANS LE RÉTROVISEUR !

50 ANS DÉJÀ !



La troupe de théâtre de Saint-Ouen-les-Vignes a fêté ses 50 ans.

L'occasion de sortir les gâteaux et de souffler les bougies avec le plus grand nombre, des anciens et des nouveaux comédiens.

A cette occasion, les représentations ont été plus nombreuses que d'ordinaire, le succès était encore au rendez-vous.

Longue vie à la troupe et vivement le centenaire.



WWW.SAINT-OUEN-LES-VIGNES.FR

Chronique d'une mort annoncée.

Dès le début de notre mandat, nous avons pris du temps afin de recenser l'historique du site internet et ainsi appréhender son fonctionnement.

Après lecture des échanges passés entre la commune et le concepteur du site, force était de constater que l'obsolescence de ce dernier risquait de produire un « plantage ».

Ce qui devait arriver, arriva !

Aujourd'hui, la commission communication consulte des prestataires pour mettre en ligne un nouveau site dès que possible. Celui-ci utilisera les technologies actuelles et sera tourné vers l'avenir.

Nous vous informerons dans le prochain bulletin municipal.

LA NUIT DU JEU

La nuit du jeu, inscrite dans le cadre de la quinzaine de la parentalité (CAF 37), s'est déroulée le samedi 21 avril dernier. Elle était organisée par Bul' de Mômes, C'est (pas) du jeu, le centre Charles Péguy, l'APE de Saint-Ouen-les-Vignes et le pôle Petite Enfance de la CCVA.

Le soleil était au rendez-vous et tout avait été installé aux abords du foyer rural, dédié à l'espace petite enfance. Les intervenantes du RAM, Virginia, Delphine et Michèle y accueillaient les tout-petits. L'exposition photos a été bien mise en valeur. Marilou BOUGON, la photographe

amateur qui a réalisé tous les portraits de famille, était présente.

Plus de 150 personnes ont passé un moment convivial et ludique sur ce lieu très bien aménagé et décoré pour l'occasion sur le thème « Médiéval Fantastique ».

A noter : l'association C'est (pas) du jeu réitérera son Festival de jeux « L'île aux jeux » sur l'île d'Or samedi 22 septembre 2018 de 10h à 19h.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR NOS AGENTS.

Nos agents communaux, ravis et très fiers de leur nouveau matériel : une tondeuse débroussailluse ainsi qu'une tondeuse tractée, pour remplacer le matériel d'entretien communal usagé. Coût de l'opération 3 948,70 €.



« PASSION-COLLECTIONS » !



Le 18 mars l'association UN TEMPS CITE a organisé la première édition de "Passion Collections". Le salon a réuni des passionnés qui ont fait découvrir leurs collec-

tions, des fers à repasser aux flacons de gel douche (eh oui !), en passant par les véhicules de La Poste, les tabatières à opium, les cartes postales anciennes et bien d'autres objets insolites et surprenants.

Une exposition à retrouver l'année prochaine !

BRAVO LES BLEUS !

Les bleus ont de nouveau décroché le titre de champion du monde de football, 20 ans après. Cela n'aurait pu se faire sans les supporters ... Avec plus de 60 personnes dans son bar, Pattoche a su créer une ambiance qui, ayant résonné jusqu'au stade Loujniki, a bien sûr contribué à cette belle victoire de la France !

Bravo Pattoche !



UN CIRQUE À SAINT-OUEN-LES-VIGNES



L'équipe enseignante a mené au cours de l'année écoulée un projet ambitieux et innovant : une classe de cirque pour toute l'école.

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur le thème du cirque : ses origines, son histoire, ses disciplines !

Puis, fin mai, un chapiteau s'est installé au cœur du village. Tous les enfants ont participé chaque jour aux ateliers proposés par la « P'tite Fabrique de Cirque », école de cirque associative. Au menu : jonglage, rolla bolla, exercices d'équilibre sur un ballon, fil de fer, portés acrobatiques !

Le 9 juin, les enfants nous ont offert deux spectacles superbes. Petits et grands étaient réunis sur la piste pour nous présenter les numéros mis en scène par leurs soins.

Bravo pour ce beau projet et merci à tous les participants, l'école de cirque, les enfants, l'équipe pédagogique, la municipalité et tous les bénévoles qui ont permis cette réalisation.

A L'ÉCOLE TOUJOURS !

Au cours des derniers mois, des travaux et aménagements ont été effectués dans les locaux scolaires. Pour la sécurité de nos enfants, des garde-corps ont été installés aux fenêtres de l'étage, le système d'ouverture / fermeture de la porte des toilettes a été changé et une gouttière a été posée sous le préau.

Un vidéoprojecteur et un PC portable ont été achetés afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants.

Dans la cour, un arbre a été remplacé. Le choix s'est porté sur un saule pleureur, adapté aux terrains de bord de rivière, dont la pousse est rapide et la surface d'ombrage importante.

Pour terminer l'année, l'APE a organisé une projection rétrospective de la classe de cirque le jeudi 4 juillet. Parents, enfants et enseignantes se sont donc retrouvés au foyer rural pour ce moment convivial. Cette soirée a été l'occasion de remercier et de souhaiter bonne continuation à Mme Siméau, enseignante de CM1 / CM2 qui rejoint une nouvelle école à la rentrée prochaine et de procéder à la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 quittant l'école.

DANS LE VISEUR !



100 % du territoire !

100% du territoire, même l'habitat isolé, sera couvert par la fibre optique d'ici 2022 : c'est l'ambitieux projet du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique.

Composé des Départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, de la région Centre Val de Loire et de l'ensemble des Communautés de communes ou d'agglomération des deux départements, **Val de Loire Numérique** pilote le déploiement de la **fibre optique** sur le réseau d'initiative publique du territoire.

Pour lutter contre la fracture numérique en territoire rural et renforcer l'attractivité économique, il a décidé de déployer la fibre optique jusqu'à l'habitation sur l'ensemble du territoire. Tous les particuliers, entreprises et collectivités seront donc raccordables d'ici 2022, ce qui représente 306 000 prises et 513 communes desservies.

TDF concessionnaire

Au terme d'un appel d'offres de plusieurs mois, Val de Loire Numérique a confié le déploiement et l'exploitation du réseau fibré à l'entreprise TDF, via sa filiale dédiée **Val de Loire Fibre**, pour une concession de 25 ans. Val de Loire Fibre se chargera à la fois de la réalisation des travaux à travers des entreprises spécialisées dans les Télécoms ou les Travaux Publics mais également de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures créées.

Le coût de ce chantier s'élève à 490 M€ dont 89% pris en charge par le concessionnaire. Le reste à charge (52,4 M€) sera réparti entre l'État, la Région, les Départements et les Communautés de Communes et d'Agglomération.

Un planning resserré

Le déploiement de la fibre optique s'échelonne du 2^e trimestre 2018 jusqu'en 2022 selon un calendrier préétabli pour les cinq années. Il se fait en « tâches de léopard » c'est-à-dire par poche de 300 à 400 habitations.

Une première phase de déploiement permet d'apporter la fibre optique au plus près des habitations. Val de Loire Fibre commercialise ensuite les réseaux aux opérateurs internet pour qu'ils puissent proposer leurs offres de service aux particuliers et aux entreprises. Enfin, le raccordement final vers la maison se fait lors de la souscription à un abonnement.

Des réunions d'information seront programmées lors de l'ouverture commerciale de chaque plaque afin de renseigner au mieux les futurs utilisateurs.

Bernard Pillefer,

Président de Val de Loire Numérique

LES TRAVAUX D'AUTOMNE

Plusieurs chantiers vont se réaliser dans le bourg de septembre à décembre. Pour certains, ils permettent de finaliser des engagements pris par l'équipe municipale précédente et, pour d'autres, d'entretenir un patrimoine qui se dégrade, du fait du temps qui passe ou d'incivilités occasionnées par des individus mal intentionnés.

LE MUR DE LA RUE DE L'ÂÎTRE VERT : ce mur qui soutient en partie le jardin de l'ancien presbytère demande à être complètement repris avant qu'il ne pose de sérieux problèmes de sécurité. Les travaux débutent le 10 septembre. Un arrêté est pris pour rendre impossible la circulation par la rue de l'Âître Vert du 10 septembre au 10 octobre 2018. Une réflexion est en cours quant à la mise en valeur du puits qui fait partie intégrante de la structure du vieux mur. Coût de l'opération : 44 091,82 € dont la subvention obtenue (DETR) de 11 022,90 €.

LA BOULANGERIE : l'ensemble de la couverture accueillant le logement et le fonds de commerce va être reprise. Il a été jugé opportun de compléter par des travaux de réhabilitation et d'isolation des combles pour offrir un meilleur confort aux occupants. Les travaux débutent mi-octobre. L'accès à la boulangerie sera sécurisé. Il est demandé à tous une extrême prudence aux abords de la boulangerie, tant pour les piétons que pour les automobilistes ou cyclistes.

Coût de l'opération : 30 404,51 € dont la subvention obtenue (FDSR) de 13 347,00 €.

LES LAVOIRS : les lavoirs de Pont-Chalet et du bourg présentent un triste spectacle depuis trois ans. Les dégradations en tous genres se succèdent sans que nous puissions trouver la solution qui mette fin aux fréquentations nocturnes et aux agissements irrespectueux. Les lavoirs sont les témoins de notre passé commun et, dans l'état actuel, ils transmettent une mauvaise image de l'entretien de nos bâtiments. Nous souhaitons leur rénovation sans plus tarder. Les premiers travaux à la mi-septembre concernent Pont-Chalet. Suivra le lavoir du bourg pour lequel une réflexion est en cours quant à sa destination. Dans les deux cas, les sites seront sécuri-

sés et leur accès sera empêché par l'installation de portes à claire-voie. Une attention particulière sera portée pour conserver le caractère typique de notre patrimoine local.

Coût de l'opération : 5 840,64 € (totalement à la charge de la commune).

UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE POUR BIENTÔT !

Du bar/tabac/presse « chez Pattoche » à la nouvelle agence postale communale, il n'y aura que quelques pas. Alors que les effets de la convention qui liait Mme Martineau à La Poste prennent fin au 31 août 2018, la volonté de l'équipe municipale s'est immédiatement exprimée pour le maintien d'un service postal sur la commune. Les conséquences sont multiples, à commencer par l'aménagement et la sécurisation d'un nouveau local et la contractualisation d'un nouvel emploi avec un agent communal. Le cahier des charges et le dossier de financement sont bien engagés auprès de notre partenaire La Poste. Une ouverture pour la fin de l'année est vivement souhaitée. Nous reviendrons plus largement sur ce sujet dans notre prochain flash d'information.

LES DOSSIERS À VENIR

Des dossiers importants sont en cours et feront l'objet d'une présentation au fur et à mesure de leur développement, soit via nos supports de communication, soit en réunion publique (date restant à définir). Il s'agit :

- du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) ;
- de l'agence postale ;
- de l'implantation d'une antenne téléphonique par l'opérateur Orange ;
- du programme de développement de la fibre optique ;
- du règlement général de protection des données (RGPD)...

A V O S A G E N D A S !



ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS

Lundi 3 septembre 2018 : reprise des ateliers chant "plaisir de chanter" de 14h à 15h30 tous les lundis en période scolaire dans les locaux de l'association au moulin. Ouvert à tous. Tarif : 20 euros par mois.

Samedi 13 octobre 2018 : assemblée générale de l'association à partir de 16h au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes.

Dimanche 9 décembre 2018 : « Disco soupe », buvette et restauration, animations tout public sur le terrain du Pôle XXI.

Mardi 11 décembre 2018 : sur inscription, repas de Noël partagé avec les seniors et les familles. Sortie au restaurant, animations.

Novembre 2018 - mars 2019 : sur inscription, chantier participatif de construction d'une yourte pour l'accueil de loisirs en plein air.

Ateliers intergénérationnels : **tous les derniers mercredis du mois** "Mercredis ensemble" à l'accueil de loisirs avec les seniors, sur inscription (cuisine, jeux, bricolage, jardinage, etc.)

ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Lundi 3 septembre 2018 : réouverture de l'accueil périscolaire. Accueil de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h30. Suite à la modification des rythmes scolaires, ce service est redevenu entièrement payant. Dossier d'inscription obligatoire à fournir.

Mercredi 5 septembre 2018 : réouverture les mercredis de l'accueil de loisirs pour les 3 - 12 ans. Dossier d'inscription obligatoire à fournir. Attention, pour le mercredi 5 septembre, l'inscription des enfants doit être confirmée au plus tard, le vendredi 31 août à 17h.

Accueil de loisirs « les P'tites Bouilles » pour les 3 - 12 ans.

Du 22 octobre au 2 novembre 2018 : vacances de la Toussaint

Du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 : vacances de Noël

Les inscriptions sont à effectuer 10 jours avant le premier jour de présence des enfants.

LES SCRAPOUILLETES



Deuxième marché de Noël « créatif et gourmand » les **samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018 de 10h à 18h** au cœur du village.

LE FOYER RURAL

Dimanche 7 octobre 2018 : accueil des aînés pour le repas annuel.



Lundi 17 Septembre 2018 à 20h : séance d'essai pour la nouvelle section danse « Rock Lindy Hop & West Coast Swing » au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes.

Samedi 1er décembre 2018 : TÉLÉTHON au foyer rural.

UN TEMPS CITÉ

Dimanche 7 octobre 2018 à 17h : concert d'automne en l'église de Saint-Ouen-les-Vignes par **Mathieu Boccalto**, saxophoniste et **Marie-Pierre Carlier**, pianiste.

Samedi 17 et dimanche 18 novembre 2018 de 10h à 18h30 : 1^{er} vide-bibliothèque "les passeurs de livres" au foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes.

Inscriptions: michel.desvaux@laposte.net

ASSOCIATION UN TEMPS CITE - LES AMIS DE L'ORGUE

DIMANCHE 7 OCTOBRE 2018 - 17 h
EGLISE de ST-OUEN-les-VIGNES



Participation aux frais, 15 ans et plus : 8 €
Tarif étudiants : 6 € Gratuit moins de 15 ans
Vente des entrées sur place



ETAT CIVIL



Toutes nos félicitations !

Arthur SAËZ

19, route de Château-Renault - né le 13 février

Romane BOUDMER MEUSNIER

32, rue des Souchardières - née le 23 mai

Rayden ZIMMERMAN

88, rue de la Poste - né le 28 mai

Alix BLANCHY

11, chemin du château d'eau - née le 03 juin

Charlie COMMON

6, rue Jean-Antoine Genty - né le 22 juin

Lucie PELÉ

175, rue Jules Gautier - née le 17 juillet

Capucine ARNOUX

3, impasse du Petit Lieu - née le 24 juillet

Éléna VOISARD

163, rue de la Clarcère - née le 31 juillet



Tous nos vœux de bonheur !

Gaël TESSIER et Marie-Christine CHOVELLE

53, rue Jules Gautier - mariés le 27 janvier

Alain GUILHAUDIS et Patricia VIRLOUVET

15, rue de la Fontenelle - mariés le 28 avril

Steve BASTARD et Sophie MAILLET

36, route de la Renauderie - mariés le 05 mai

Gilles DENIAU et Isabelle BLAIN

26, rue de la Montagne - mariés le 19 mai



Avec nos regrets !

Jocelyne MOUTARDIER épouse JOUBERT

43, rue Jean-Antoine Genty - décédée le 12 février